

# AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET EXERCICE  
FINANCIER 2020 ET DU PROGRAMME  
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS  
(2020-2021-2022)**



Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Mirabel, que pour les fins d'adoption du budget de l'exercice financier 2020 et du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022, le conseil municipal de ladite Ville tiendra une séance extraordinaire le **16 décembre 2019, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

Donné à Mirabel, ce 20 novembre 2019.

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate